



pas de prestations dû à un changement de département

Par **aide plus**, le **06/11/2019** à **08:19**

Bonjour, ma fille a changer de département il y a un mois et demi et n a pas eu de prestations (APL et RSA) depuis, elle s est renseigné à une caisse de la Meuse où elle habite maintenant et elle lui a répondu, que son dossier etait supprimé et qu'il fallait le refaire. Elle n'a aucun revenu ,

avec un enfant . en attendant que son dossier soit refait, pourrait elle avoir une aide en attendant ? et quelles sont les démarches à faire SVP. Je vous remercie. Cordialement Mr Duvet .

Par **Visiteur**, le **06/11/2019** à **12:36**

Bonjour

En cas de déménagement hors du département, il n'est pas nécessaire de contacter la CAF du nouveau département, le transfert est normalement automatique, à condition d'avoir préalablement signalé le changement de situation .

Il doit donc y avoir un problème.